

nationale est d'abord apparue. C'est à ce moment qu'elle a commencé à échapper à tout contrôle.

Les dépenses du gouvernement sont égales à ses revenus aujourd'hui. Le déficit tient aux paiements de la dette. Le député a parlé des taux d'intérêt élevés. Le Canadien ordinaire dit: «Regardez, les taux sont en baisse. Mon taux d'hypothèque s'établit à 5 ou à 6 p. 100. C'est merveilleux.»

Qu'est-ce que le député veut dire quand il affirme que les taux d'intérêt sont encore trop élevés et qu'un des problèmes causés par le gouvernement actuel, dont la dette, c'est sa politique monétaire? Pourrait-il élaborer à ce sujet?

M. McCurdy: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Nous discutons en effet des taux d'intérêt réels, qui représentent la différence entre, d'une part, ce qu'il en coûte pour emprunter et, d'autre part, l'augmentation de l'IPC.

Depuis une décennie, nos taux d'intérêt sont, pour la première fois, aussi élevés que durant la Crise. Je répète que les taux d'intérêt réels n'ont jamais été aussi élevés que maintenant, sauf durant la Crise, dans les années trente.

Je signale aussi que jamais, depuis les années trente, les multinationales et les financiers ont-ils joui d'une telle liberté de manoeuvre pour favoriser leurs propres intérêts. En fait, il existe tellement de similitudes entre la situation actuelle et celle de la Crise que c'en est préoccupant. La Crise aurait pourtant dû nous apprendre qu'on ne peut laisser libre cours à la cupidité égoïste des grandes sociétés, autrement la grande majorité finira inévitablement par en souffrir. La situation ne peut plus durer.

Partout dans le monde, au Canada et en Europe, on peut en voir les conséquences. Le chômage augmente, indépendamment de ce que peuvent dire toutes les statistiques du gouvernement sur la croissance économique, qu'il s'agisse du PIB, des données sur la production et ainsi de suite.

En Allemagne, où le taux de chômage s'est situé à 4 p. 100 ou moins durant des années, ce taux est maintenant de 12 p. 100. Cette situation est la conséquence inévitable d'un système en vertu duquel les compagnies n'ont aucune obligation envers quelque nation que ce soit, et en

Les crédits

vertu duquel est appliquée une politique qui a provoqué le déficit tout en favorisant les intérêts de ces compagnies, comme l'ont fait à outrance les libéraux, et comme le font maintenant les conservateurs. Or, comme nous pouvons le constater, cette politique est synonyme de ruine pour un trop grand nombre et le moment est venu de réagir.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Windsor du discours qu'il vient de prononcer. Je sais qu'il a déjà été professeur à l'université où j'ai étudié. J'aurais cru qu'il aurait suivi les cours d'économique de l'Université de Windsor, qui sont réputés.

J'ai trouvé intéressantes ses observations sur les moyens qu'il prendrait pour résorber le déficit et commencer à éponger la dette.

• (1700)

Il me semble que ce qu'il propose devrait s'appliquer, mais au gouvernement de l'Ontario. D'autre part, peut-être devrions-nous appliquer sa pensée en matière de création d'emplois et de réduction du déficit à ce que fait le gouvernement dans l'ensemble du Canada et à ce que le député propose qu'il devrait faire.

Compte tenu des réalités auxquelles les gouvernements sont confrontés, ce dont le premier ministre Ray commence à se rendre compte, comment le député propose-t-il que soient appliquées à la province de l'Ontario les idées qu'il a exposées aujourd'hui à la Chambre? L'Ontario étant la locomotive économique du Canada, si on pouvait faire redémarrer l'activité dans cette province, nul doute que cela contribuerait à relancer l'ensemble de l'activité dans tout le Canada.

M. McCurdy: Monsieur le Président, comme le député l'a dit, je lui ai déjà enseigné, mais j'ai échoué. J'ai suivi tous ces cours d'économique à l'Université de Windsor, mais je suppose qu'il a échoué là aussi.

L'Ontario est l'exemple classique de la subtilité avec laquelle les idées néo-conservatrices ont réussi à se répandre partout. Je ne parle pas des réductions des paiements de transfert aux provinces, ni du fardeau supplémentaire en matière d'aide sociale imposé aux provinces, ni de l'injustice dont fait preuve le gouvernement fédéral dans les paiements versés au Québec relativement à l'immigration et aux réfugiés par rapport à ceux qu'il verse à l'Ontario. Je parle d'une situation dont les causes sont, d'une part, les taux d'intérêt élevés et une